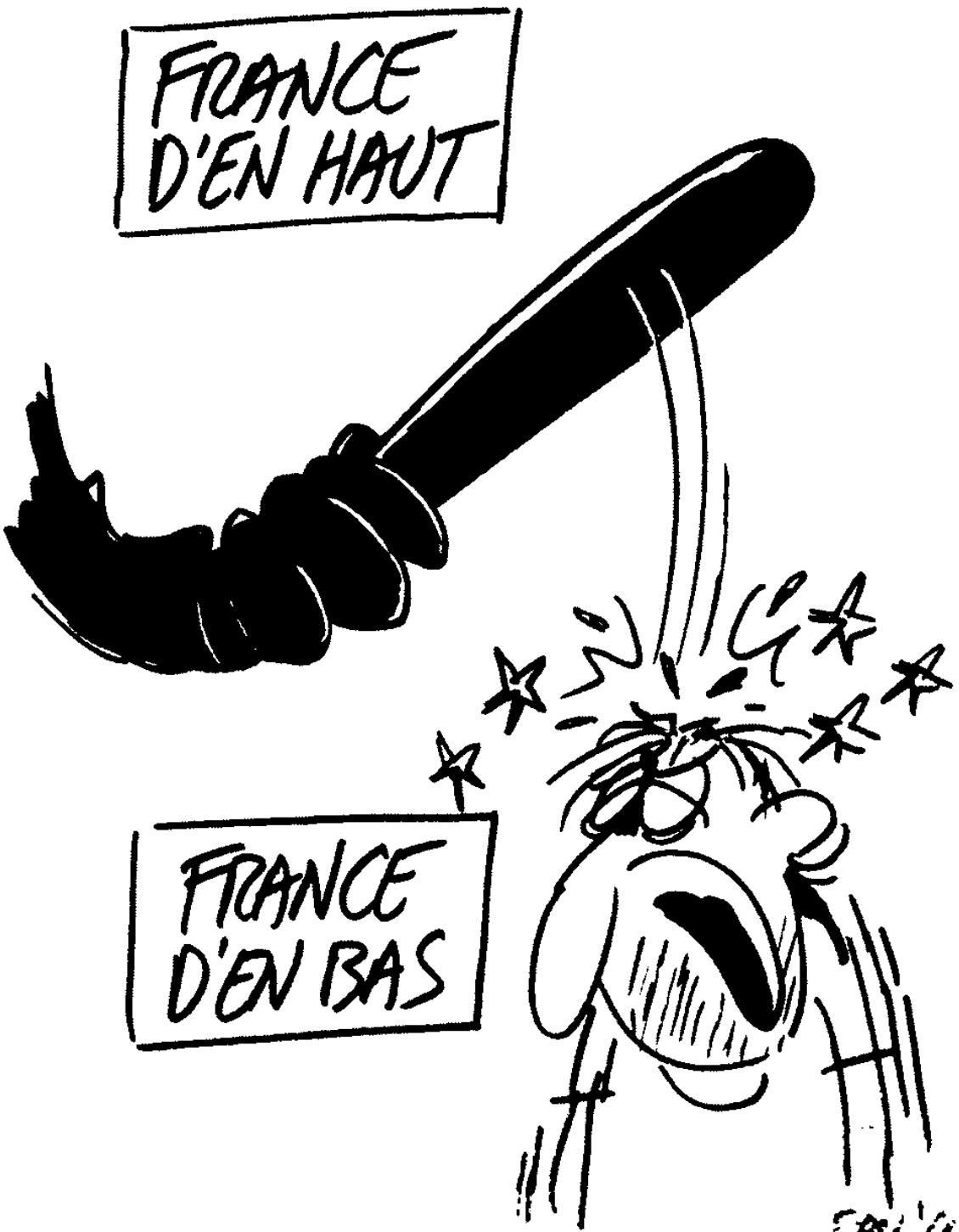


Different

le journal des adhérents de la fédération Sud Santé-Sociaux



numéro 09 - avril 2007 - 0,50 euro

SOMMAIRE

Different

le journal des adhérents de la Fédération Sud Santé-Sociaux

ont collaboré à ce numéro :
Maurice Aubry, Fabienne Binot, Claude Carrey, Corinne De Buhan, Loïc Faujour, Frédéric Fléchon, Véronique Galtier, Jean Lallemand, Thierry Lescant, Martine Massonnat, Didier Oger, Jean-Louis Rotter, Jean-Marie Sala, Marie-Pierre Sébillaud,

le journal des adhérents de la Fédération Sud Santé-Sociaux - numéro 09

santé & social - page 4 - 5 - 6

- Hôpital 2012 : la machine de guerre continue
- Vers la mort annoncée des mutuelles hospitalières
- L'école «engeôleuse»
- Déclaration du CNU

interpro - page 7

- Solidarité avec les luttes dans l'automobile

dossier - page 8 & 9

- 2007, les vrais enjeux

vie syndicale - page 10 - 11 - 13 - 14

- O.S.E.R. en péril
- 3ème congrès du syndicat départemental d'Ille et Villaine
- Compte-rendu du conseil fédéral des 29 et 30 mars
- Liberté de conscience des élèves des maitres
- Résultats des élections dans l'enseignement privé sous contrat

droits des femmes - page 12

- Sexualité, stéréotypes et égalité professionnelle

international - page 15

- Halte à la répression du mouvement social Kenyan
- Rostock 2007 : le G8 est illégitime

culture & plaisir - page 16

- «Face à l'insécurité, refaire la cité»
- Les Lip : l'imagination au pouvoir



Le 2ème numéro de la revue «International» de Solidaires est paru. Demandez-le auprès de votre syndicat départemental, de votre Solidaires local ou de la fédération

Le Collectif National pour les Droits des Femmes a entamé la rédaction d'une série de brochures pouvant servir de base à des campagnes d'information et de mobilisation. La première, consacrée aux violences faites aux femmes est parue en 2006. (*toujours disponible auprès du CNDF*). Une deuxième brochure, sur le thème «un véritable service public de la petite enfance» vient de sortir. Rédigée par la commission «emploi» du CNDF, elle reprend de façon synthétique les revendications pour l'emploi des femmes, leur indépendance et leur émancipation (partage égalitaire des tâches ménagères, un véritable service public de la petite enfance, pour de vrais emplois...). La prochaine brochure traitera de «la précarité du côté des femmes».



Union syndicale
Solidaires
la Fédération Sud santé sociaux est membre de l'union syndicale Solidaires

édito

Ni dieu, ni césar, ni tribun...

Nous sommes à quelques jours de l'élection d'un chef d'Etat et d'une chambre des députés à qui nous devrions donner nos suffrages, d'un(e) président(e) de tous les français, paraît-il.

Et pourtant, qu'y a-t-il de commun entre les millions de smicards et un PDG qui gagne chaque minute des centaines d'euro ?

Au-delà de ces rendez-vous, et à travers eux, c'est l'état de notre société qui se révèle.

Plus de précarité et de souffrance au travail, de flexibilité et d'injustices, un chômage qui gangrène la société. Et pour quelques uns, toujours plus de profits (100 milliards pour les actionnaires du CAC 40 en 2006) et des zéros quelque chose d'augmentation pour les salariés.

Pour nos secteurs, ce sont des conditions de travail et de soins dégradées, des salaires à la traîne, une privatisation rampante en étranglant les budgets, un secteur social sécurisé où il ne s'agit plus que de surveiller et punir, d'enfermer,...

La très grande majorité d'entre nous votera pour la gauche. Les gauches, dirai-je. Ou ne votera pas.

Dans tous les cas, et quelle que soit l'issue de tous ces scrutins, c'est par nos luttes et leurs succès nécessaires que nous pourrons redonner confiance au salariat, que nous pourrons inverser la répartition des richesses.

Que nous pourrons avancer vers un projet de transformation sociale.

Lutter, se rassembler pour gagner, la solidarité pour ne plus être solitaire, ce sont des voies qui peuvent arrêter ce prédateur mondial du tous contre tous, du chacun pour soi : le libéralisme, version moderne du capitalisme.

Jean Lallemand

brèves

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Fonction publique hospitalière

Le 23 octobre prochain, auront lieu les élections pour le renouvellement des représentants aux commissions administratives paritaires et comités techniques d'établissements.

Ces élections déterminent aussi la représentativité nationale des organisations syndicales. Pour Sud, l'enjeu est de conforter notre deuxième siège au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière. L'heure est à la recherche de candidatures et la constitution des listes. En 2003, nous avions présenté des listes dans 47 départements. L'objectif, compte tenu de la création de nouveaux syndicats est d'élargir sensiblement ce périmètre et aussi dans les départements où nous étions déjà présents de constituer des listes supplémentaires.



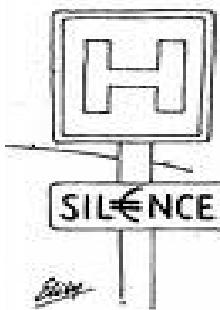
Hôpital 2012 : la machine de guerre continue.

Le 13 février dernier, Xavier Bertrand, encore Ministre de la santé, annonçait son plan Hôpital 2012.

La machine de guerre continue, après le plan hôpital 2007, dont aucun bilan précis n'a été présenté L'annonce, c'est 10 milliards d'euros prévus pour moderniser l'offre de soins hospitalière, en relançant de nouveaux investissements.

La réalité, c'est :
-5 milliards d'euros sur financement assurance maladie (nos salaires différés), avec une part de subventions tant vers le secteur public que vers le secteur privé lucratif, sans pour autant lui imposer en contre partie de répondre aux missions de service public !

-5 milliards d'euros à la charge directe des hôpitaux, qui rappelons-le, sont pour les 2/3 d'entre eux déjà en situation



budgétaire déficitaire après 5 ans de la précédente réforme !

La logique est toujours la même : pour avoir les moyens d'investir, il faudra faire preuve de bonne volonté. Sur la part à la charge des hôpitaux, 2 milliards d'euros pourront être empruntés à la Caisse des Dépôts, avec des taux préférentiels mais avec des intérêts à rembourser et surtout les 3 milliards restants devront être le résultats d'un effort consenti par ces mêmes établissements... Soit la poursuite des plans de restructuration, les économies sur les salaires en freinant les déroulements de carrière et en préférant le recrutement d'agents sous contrats aidés (avec exonération de charges) plutôt que celui d'agents titulaires, sous statut fonction publique ou contrat conventionnel.

Corinne De Buhan

Vers la mort annoncée des mutuelles hospitalières

Par une circulaire en date du 19 février, la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins a demandé aux ARH et aux chefs d'établissements de mettre un terme aux facilités de fonctionnement accordées aux mutuelles de la fonction publique : disposition de matériels, de locaux ou encore de personnels «correspondant local». Le prétexte en est l'application du droit communautaire. Ce n'est ni plus ni moins que la conséquence de l'ouverture du marché des services à la concurrence

«libre et non faussée» qui préconise de ne pas favoriser une mutuelle plutôt qu'une autre, ou une mutuelle plutôt qu'une assurance privée... Le processus de privatisation rampant des services d'assurance maladie complémentaire et de prévoyance des agents est bien engagé derrière l'application de cette décision.

La réaction a été immédiate. Une réunion a rassemblé le 2 mars dernier les principales mutuelles hospitalières et l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction Publique

Hospitalière. La publication de cette circulaire a été pour le moins précipitée et encore une fois n'a fait l'objet d'aucune concertation en amont par ce ministère qui pourtant prône le dialogue social. Un courrier rédigé collectivement a été adressé à plusieurs interlocuteurs pour leur demander de surseoir à l'application de cette circulaire... aucune réponse à ce jour.

Décidément, les attaques sont sur tous les fronts et il est plus que temps de réagir !

Corinne De Buhan

L'école «engeoleuse»

La loi dite «de prévention de la délinquance» a été adoptée à la fin du calendrier législatif. Si, malheureusement, la majorité qui réorganise sournoisement notre environnement social, culturel, économique est reconduite, le projet de société que le texte introduit va prospérer et ta vie sera aussi riante que lors de ta dernière gueule de bois.

brèves

SCOOP

La fédération, bien informée, peut annoncer sans attendre une partie du résultat du 2^{ème} tour de l'élection présidentielle.

Il y aura AROY dans le nom du ou de la prochain(e) président (e) ... Monarchie constitutionnelle ?

RENDEZ-VOUS

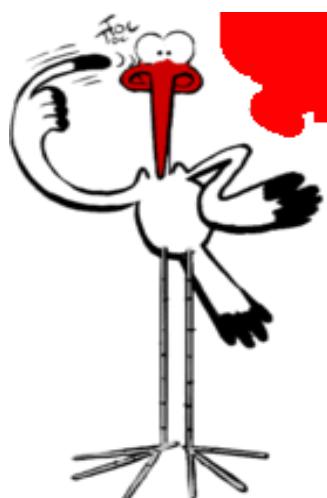
Comme chaque année, le 1^{er} mai tombe le ... 1^{er} mai.

Cette journée de lutte internationale connaît des succès variables selon les pays et les époques.

En France, le dernier 1^{er} mai qui vit des centaines de milliers de salariés et de jeunes défiler dans les rues était en 2002, entre deux tours de manège, où la bête immonde montrait sa torgne.

Cette année, le 1^{er} mai se situe encore une fois entre les 2 tours de l'élection présidentielle.

Bis répétita ?



La dernière ponte sarkozienne est un avatar du massacre de nos droits et de nos libertés. Il y a trop de droits, ils gênent la fluidité d'une société moderne, nous susurre en substance ce penseur.

La théorie de l'enfermement revient à la mode.

Petit à petit, la «contre» réforme s'organise et ce n'est pas pour amuser la galerie. Ainsi la loi Perben I adoptée en 2002 prévoyait la construction de prisons pour mineurs. Sept implantations étaient prévues, charge à la direction pénitentiaire et à la direction de la liberté surveillée de nous concocter des modalités de fonctionnement et un argumentaire éducatif un tantinet acceptable.

Couler du béton pour construire sept fois six unités de dix jeunes, c'est pas bien compliqué, le ministère sait faire. Ce qu'il oublie de dire, c'est que les divisions pour mineurs dans les maisons d'arrêt ne sont pas remplies. Créer du lieu d'incarcération n'est pas une urgence criante au regard des réponses judiciaires de la justice des mineurs.

Ce qui nous met la puce à l'oreille est le transfert des moyens de diverses structures éducatives, particulièrement en milieu ouvert, pour permettre construction et fonctionnement du carcéral. L'ordonnance de février 1945 a été discrètement liquidée, ce qui signifie la fin de la primauté de l'éducatif, c'est-à-dire la mise à l'écart d'un droit fondamental, celui de l'éducation de tous les mineurs particulièrement ceux qui en sont les plus démunis.

Lorsque l'on prétend que l'on humanise la prison en créant des écoles entre quatre murs, lorsqu'on mélange les rôles et fonctions des éducateurs et des surveillants, lorsque le seul projet

éducatif réside dans de l'occupationnel forcé, lorsque l'on manipule la carotte et le bâton sous une surveillance de tous les instants, cela n'évoque pas la joie par les livres.

C'est un auteur lu et apprécié à une autre époque qui nous vient à l'esprit, le bon Michel Foucault et son «Surveiller et Punir». Nous avons l'impression de plus en plus pesante de revenir une soixantaine d'années en arrière, toute la réflexion des sciences sociales de ces décennies est effacée. Elles nous disaient que l'enfermement ne représentait en aucun cas un lieu d'éducation ou de prise en charge clinique. Que ce soit un centre pénitentiaire ou psychiatrique fermé.

La prison est l'école du crime écrivait Victor Hugo, la véritable école est ouverte sur le monde clamaient tous les grands pédagogues, elle n'existera jamais entre quatre murs et animée par l'idée du châtiment.

la Plume libérée



Déclaration du CNU et des collectifs locaux le 17 mars 2007

Une quinzaine de collectifs locaux et le collectif national unitaire de résistance à la délation réunis le 17 mars 2007, ont réaffirmé leur opposition à la loi, dite de prévention de la délinquance, votée par le parlement et promulguée au journal officiel. Ils demandent son abrogation et s'adressent notamment aux candidats à l'élection présidentielle sur cette question.

brèves

Soutien à Patrick Pelloux



Le Docteur Patrick Pelloux, président de l'AMUHF (Association des médecins urgents et hospitaliers de France) est bien connu pour ses engagements et son franc parler. Ses déclarations d'avril 2005, devant l'engorgement des services d'urgences et des SAMU, mettant en cause la mauvaise organisation du système de soins et le manque de permanence des soins en ville par les médecins libéraux lui ont valu une convocation le 13 mars devant le conseil régional de l'ordre des médecins, suite à une plainte de deux présidents de syndicats de médecins généralistes pour «non confraternité». Le conseil de l'ordre régional a été considéré comme incomptént pour mettre en accusation un syndicaliste. L'appel est renvoyé sur le conseil de l'ordre national qui devrait statuer dans la 2^{ème} quinzaine d'avril. Il est intolérable qu'un président de syndicat, par le simple fait d'avoir critiqué l'organisation d'un système de soins au cours d'un mouvement de grève, fasse ainsi l'objet d'une plainte ordinaire pouvant déboucher sur une interdiction d'exercice. Cette attaque très grave contre le droit syndical est à dénoncer d'autant plus fermement que demain elle pourrait concerner l'ensemble des professions qui se dotent à leur tour d'ordres.

Pour signer la pétition de soutien en ligne sur le site <http://www.amuhf.com>.

Nous constatons que cette loi s'inscrit dans un contexte ou la prévention, le soutien et l'accompagnement menés dans le cadre du travail social de l'éducation, ou des actions de santé sont menacées par la volonté de les instrumentaliser au service des missions de sécurité publique et de les dévoyer dans le sens de la surveillance des populations en difficulté du contrôle social de celles-ci et d'un dépistage à visée prédictive.

Nous constatons également que cette loi s'articule avec d'autres dispositifs comme les programmes personnalisés de réussite éducative ou le projet base-élèves à l'éducation nationale, les programmes de réussite éducative du plan Borloo dit de cohésion sociale, et les contrats de responsabilité parentale de la loi "égalité des chances" qui procèdent de la même démarche et des mêmes méthodes.

En matière de justice des mineurs, cette loi confirme la volonté de remettre en cause les principes de l'ordonnance de 1945 consacrée aux mineurs délinquants basée sur l'approche éducative.

Elle s'inscrit donc dans les logiques répressives développées avec la mise en place des centres éducatifs fermés

et les projets de construction d'établissements pénitentiaires pour mineurs en cours actuellement.

Ils appellent l'ensemble des professionnels concernés par les mesures de cette loi et notamment l'article 8 et l'information du maire à construire le rapport de force collectif permettant de s'opposer à son application, à développer la vigilance sur le respect des droits des usagers.

Ils appellent l'ensemble des organisations, syndicats, associations attachés aux libertés publiques à s'engager à prendre toutes initiatives permettant de contribuer aux objectifs de mise en échec de cette loi.

Pour contribuer à ces objectifs nous décidons ce jour de mettre en place un réseau de vigilance et d'alerte sur l'ensemble du territoire.

Il permettra de faire circuler rapidement les informations et de contribuer à l'organisation de la résistance.

Il sera animé par l'ensemble des collectifs locaux qui le souhaiteront et coordonné par un comité de liaison.

Il contribuera également à la production d'analyses d'argumentaires et de suivi de tout nouveau texte réglementaire.



Solidarité avec les luttes dans l'automobile

Deux secteurs ont fait et font encore l'actualité sociale immédiate : les suicides au travail à Renault Guyancourt et la grève qui continue chez PSA Citroën Aulnay.



Dans la vitrine industrielle de Carlos Ghosn, PDG de Renault, le Technocentre à Guyancourt (78), on a enregistré 5 suicides successifs, dont 3 très récents sur le lieu de travail. Même si les suicides ont des causes multiples, l'intensification inhumaine des conditions de travail ont été clairement mises en cause. Sud Renault Guyancourt a organisé une première rencontre avec Annie Thébaud-Mony (sociologue à l'INSERM) et auteure de l'ouvrage récent «Travailler peut nuire gravement à la santé» (la Découverte, 2007). Une autre réunion est prévue avec Christophe Dejours auteur de «Souffrance au travail». Au delà de ces rencontres avec des spécialistes, la dénonciation et la médiatisation de ces drames par nos camarades de Sud Renault a mis en difficulté la direction de Renault. L'hypothèse envisagée pour continuer, est d'attaquer avec les familles, la direction au pénal pour «mise en danger de la vie d'autrui». Si nous gagnions, nous obtiendrions une première jurisprudence contre la souffrance au travail. Sud Renault a entamé des contacts avec la CGT pour savoir si une procédure commune était envisageable.

La situation à PSA - Citroën Aulnay

Aulnay (93), nous en sommes, maintenant, à la quatrième semaine de grève pour les revendications suivantes : 300 euros immédiatement, pas de salaires à moins de 1525 euros nets, retraite à 55 ans pour les travaux pénibles, baisse des cadences et embauche des intérimaires.

Avec Sud Auto Aulnay, Solidaires Industrie, Solidaires 93 et Solidaires national se sont investis au

niveau de la contribution financière, des collectes et des interventions. La grève est unitaire avec SUD, la CGT, CFDT, UNSA et CFTC. Sur place les seules forces réellement existantes sont la CGT (majoritaire) et nos camarades de Sud Auto. À ce jour, la situation est tout de même difficile. La direction de PSA refuse toute négociation et joue sur le pourrissement du conflit malgré la perte de 10 000 véhicules. La médiatisation nationale est faible et, surtout, face à une entreprise aux traditions «musclées», les grévistes rencontrent une difficulté à étendre la grève aux autres secteurs et aux autres usines du groupe. Le 26 mars, les salariés d'une entreprise sous-traitante qui fabrique les sièges se sont mis en grève. La détermination des grévistes et des militants reste grande. Si nous voulons que les camarades puissent tenir, ils ont besoin d'un soutien financier important. Les sommes récoltées en intersyndicale tournent à ce jour autour de 90 000 euros (200 euros par gréviste quand ils perdent un mois de salaire...). Nous devons montrer concrètement notre solidarité aux grévistes qui se battent, pour des revendications de salaires et contre la précarité qui sont au cœur des revendications de Solidaires. La fédération Sud santé-Sociaux a voté un soutien de 500 euros à la lutte des PSA.

Pour tout soutien : Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Sud Auto et envoyés chez Roger Gimenez, 6 rue Lavoisier, 95150 Taverny.

Pour tout contact : Robert Kosmann

Solidaires Industrie 06 87 67 78 61

robert.kosmann@solidaires.org

Thierry Lescant

brèves



Contre-rapport sur l'immigration et le droit d'asile.

Lors du forum «Immigration : où est le problème ?», qui a réuni près de mille personnes le 24 mars 2007 à l'université Paris 3, a été rendu public le contre-rapport de «Unis Contre une Immigration Jetable» sur l'immigration et l'asile. Ce contre-rapport fait écho aux rapports établis depuis quelques années par l'Assemblée Nationale et le Sénat sur les questions de l'immigration et de l'asile en France, pour évaluer la mise en oeuvre des réformes successivement adoptées. Très centrés sur les questions de gestion des flux, ils tendent à légitimer les évolutions de la politique engagée mais ne mesurent guère leurs effets concrets sur une partie de la population de notre pays.

Le contre-rapport s'attache à faire un état du droit applicable et des pratiques dans la quasi-totalité des domaines relevant des champs de l'asile et de l'immigration. Il est illustré par des témoignages directs de situations dont les organisations, membres de l'UCIJ, ont eu directement à traiter. Ces morceaux de vie, comme l'analyse des dispositifs légaux et des pratiques, montrent combien les étrangers sont exposés à un arbitraire sans précédent, et combien leurs droits fondamentaux sont bafoués. Les dernières lois adoptées ne peuvent que fabriquer encore plus de sans-papiers et accroître la précarité de personnes qui ont vocation à vivre durablement en France : conjoints de Français, membres de famille, étrangers appelés à venir travailler en France...

Télécharger le contre-rapport :

<http://contreimmigrationjetable.org>

L'année 2007 va être marquée en France par les élections politiques : présidentielles et législatives.

L'Union syndicale Solidaires inscrit sa lutte pour la défense des salarié-e-s dans une réflexion plus globale sur la nécessité de la transformation sociale et d'une remise en cause du système actuel, le libéralisme. Cette démarche de transformation sociale doit intégrer aussi bien la question de l'égalité hommes-femmes dans tous les domaines que celle d'un nouveau modèle de développement respectueux de l'environnement et de la planète. Les combats sociaux de ces dernières années ont montré qu'existent réellement des choix alternatifs à ceux qu'on veut nous imposer au nom de la modernité, de la primauté de la concurrence libre et non faussée... Solidaires a participé pleinement à toutes ces mobilisations et nous sommes persuadés que par des mobilisations massives nous pouvons gagner : l'exemple du CPE au printemps 2006 en témoigne. La période électorale peut être le moment de toutes les démagogies et les surenchères sécuritaires prenant pour cible, en particulier, les immigré-e-s. Le MEDEF, lui aussi, fait monter la surenchère et espère imposer, dans cette campagne, son objectif de casse du CDI, des 35 heures, de la durée légale du temps de travail et globalement, de toutes les garanties collectives encore existantes. Pour toutes ces raisons, Solidaires est partie prenante du débat citoyen en s'y inscrivant avec ses exigences et ses revendications. Solidaires le fait à partir de ses analyses et de ses propositions. Notre syndicalisme se doit d'alimenter le débat, non dans un esprit partisan, mais parce que nous inscrivons notre combat dans la transformation sociale. Celle-ci viendra d'abord, avant comme après les élections, des combats sociaux et des rapports de forces que nous contribuerons à créer.



Abrogation des lois liberticides

Les différents gouvernements qui se sont suivis ont mis en place différentes lois liberticides : lois sécurité intérieure, lois Perben, loi immigration et bien sûr loi sur la prévention de la délinquance. Sud exige l'abrogation de ces textes qui ne servent qu'à fichier, contrôler les populations en faisant l'amalgame entre difficultés sociales et présomption de délinquance. Sud appelle les travailleurs sociaux à refuser toute divulgation de données nominatives.

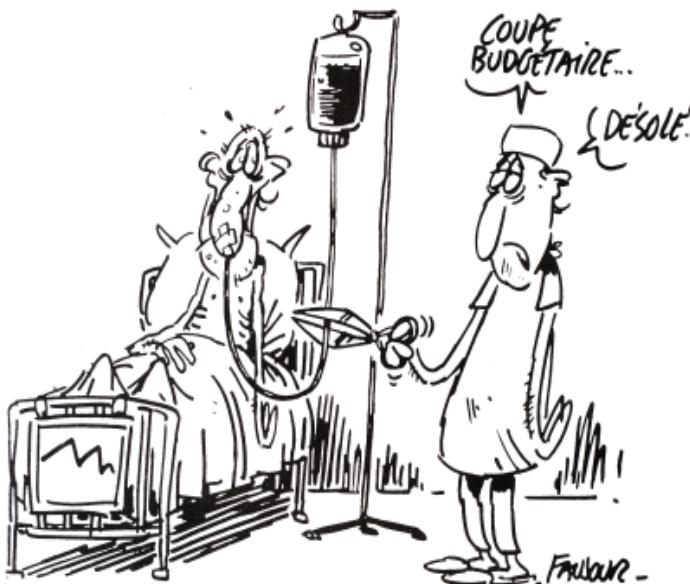
Sud Santé-Sociaux propose...

- Un maillage d'établissements de santé publics couvrant l'ensemble du territoire ; établissements travaillant en réseaux de l'hôpital local au centre hospitalier régional
 - La création de centres publics de santé dans les quartiers et localités permettant d'accéder partout à des consultations. Ces centres doivent être adossés à des hôpitaux publics et doivent être gratuits.
 - La suppression du paiement à l'acte et de la tarification à l'activité
 - Le déconventionnement des établissements de santé commerciaux avec passage au secteur public
 - En psychiatrie, le maintien et extension des structures extra-hospitalières
 - En gériatrie, le développement de structures publiques d'hébergement et de soins pour répondre à l'augmentation des besoins.
 - Le financement de tous ces établissements assuré en partant de critères de définition des besoins, prise en compte des patients traités (et non des pathologies) et aussi en tenant compte des inégalités géographiques et sociales. Les débats de campagne présidentielle éludent largement les questions de santé et de protection sociale. La question du niveau des prélèvements obligatoires semble être la seule préoccupation des principaux candidats qualifiables pour le second tour. Ils sont tous d'accord pour leur baisse. Ce qui pose notamment la question du financement de la protection sociale solidaire. Pour Sud, ce qui était possible en 1945, dans un pays exsangue, doit pouvoir l'être en 2007 dans un pays qui est le 6^{ème} plus riche de la planète.
 - Le maintien des secteurs de l'animation et du maintien à domicile dans le champ professionnel.
- La loi sur le volontariat associatif et l'engagement éducatif permet de sous payer les animateurs des centres de vacances et de remplacer des professionnels par des bénévoles. Le développement des chèques emplois services augmente la précarité et la déqualification. Ils concernent 650 000 salariés (dont 90% sont des femmes) mais ne représentent que 163 000 équivalents temps plein. 65% travaillent moins d'1/4 temps.
- Pour Sud santé sociaux ces travaux ne doivent pas être considérés comme des « services à la personne » mais comme des métiers à part entière avec les formations adéquates, une rémunération décente et le maintien des acquis conventionnels

vrais enjeux...

Accès aux soins garanti...

L'accès aux soins doit être garanti à tous. Les bénéficiaires de la CMU se voient refuser l'accès à de nombreux médecins, surtout spécialistes. Dans certaines localités, il n'y a plus de spécialistes en secteur 1 (sans dépassement d'honoraires). Certains syndicats de médecins libéraux militent pour la liberté tarifaire totale au détriment des assurés sociaux.



Les dépenses de santé ne sont pas maîtrisées : faux !

Les dépenses de santé en 2006 approchaient en France les 10% du produit intérieur brut au même niveau que l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark.

Ces dépenses, loin d'être des charges, sont aussi sources de richesse (plus de 2 millions d'emplois sont occupés dans le secteur sanitaire, médico-social, pharmaceutique, biomédical et la protection sociale.)

Mais en France ces dépenses sont encore principalement socialisées et exclues de la sphère marchande.

Aux Etats-Unis les dépenses de santé dépassent 15% du PIB. Pourtant 16% de la population est exclue de toute couverture sociale et les indices de santé publique sont particulièrement médiocres. La grande différence, c'est que le système de santé est principalement privé et commercial avec comme préoccupation première le profit.

Revitaliser l'hôpital public

Les hôpitaux publics et privés participant au service public sont étranglés budgétairement avec la mise en place de la tarification à l'activité. Deux tiers des établissements sont en déficit. Il manque selon les responsables hospitaliers 1,5 milliard d'euros début 2007.

La fermeture massive d'établissements de santé entraîne des déserts sanitaires dans de nombreux départements.

Les cliniques commerciales tirent bénéfice de cette nouvelle tarification qui favorise les actes techniques au détriment des prises en charge globales de tous les patients. Rappelons que les cliniques commerciales sélectionnent leurs patients, les pathologies traitées, ont principalement une activité programmée et n'assurent pas les urgences.

Stopper les fermetures d'établissements

Il faut stopper les fermetures d'établissements.

Le rapport Vallencien a dénombré 113 services de chirurgie à fermer (tous publics) pour des activités jugées insuffisantes. Aucune étude qualitative n'a réellement été menée pour évaluer leur éventuelle dangerosité. Les DASS ont pourtant les moyens de fermer immédiatement un bloc opératoire qui serait considéré comme hors norme.

Le Ministère a repris à son compte ce rapport et propose la fermeture rapide de ces services dans le cadre du plan Hôpital 2012. Parallèlement les cliniques commerciales se regroupent. Les deux premières chaînes (Générale de santé et Capio) représentent 25% de l'hospitalisation privée et sont détenues majoritairement par des fonds de pension anglo-saxons.

Pas de privé dans l'hôpital...

Le scandale du secteur privé à l'intérieur de l'hôpital public doit cesser.

Une enquête récente démontre les dépassements d'activité privée de certains praticiens au détriment du service public. Dans certains hôpitaux parisiens pour avoir un rendez-vous, il faut compter entre 3 et 6 mois de délai dans le secteur public et moins de 15 jours dans le secteur privé, moyennant entre 100 et 300 Euros d'honoraires.

O.S.E.R. en péril

O.S.E.R.(Objectif Solidarité Et Réinsertion) association à but non lucratif, gère à Bourg-en-Bresse plusieurs services et établissements contribuant à lutter contre l'exclusion et à favoriser l'intégration d'hommes et de femmes en situation difficile ou précaire. Une vingtaine de travailleurs sociaux assurent la gestion des établissements. Des responsables sont élus par les salariés qui contrôlent leur mandat, sans pouvoir hiérarchique.

brèves

Plan cancer = plan social

L'institut Gustave Roussy* à Villejuif (94) avait annoncé l'externalisation des secteurs restauration et hôtellerie en septembre 2005

Un an après la direction était condamné par la Cour d'Appel de Paris à réintégrer les demandeurs ayant contesté leur transfert. Pour toute réponse la direction brandit la menace de 47 licenciements secs et annonce un nouveau plan social concernant 200 emplois.

La confection des repas et l'hygiène font partie de la prise en charge globale des patients.

L'intersyndicale (dont SUD) a dénoncé lors d'une journée d'action le 29 mars dernier la dégradation continue depuis l'installation des sociétés extérieures. On ne peut en effet concilier les impératifs d'une société commerciale et le service aux patients dans le cadre des obligations d'un hôpital participant au service public.

C'est une conséquence du plus du «Plan hôpital 2007» qui tend à brader au secteur commercial le maximum d'activités.

* L'IGR est un établissement privé non lucratif adhérent à la fédération nationale des centres de lutte contre le cancer.



Aujourd'hui ce mode de fonctionnement dérange les autorités locales qui ne supportent plus qu'OSER discute leurs directives au lieu de les appliquer mécaniquement.

Certes les politiques actuelles reposent sur la volonté de réduire les dépenses publiques, mais l'acharnement de la tutelle contre OSER montre aussi une réelle volonté de mettre l'association au pas. La diminution de moyens financiers a entraîné la mise en œuvre d'une procédure d'alerte par le commissaire aux comptes, suivi d'une mesure de redressement judiciaire depuis le 2 février. Le Tribunal de Grande Instance a décidé d'accorder une nouvelle période d'observation à OSER.

Depuis le 12 janvier, une grande partie des salariés sont en grève et campent dans un square devant la préfecture de Bourg en Bresse. Des rassemblements ont lieu avec des salariés, résidents,

adhérents et sympathisants pour montrer notre attachement à une prise en charge sociale de qualité des personnes les plus démunies et réclamer les moyens nécessaires à la pérennité de l'association. En vain, les autorités publiques restent sourdes aux demandes pressantes de médiation qui émanent tant des syndicats et des partis politiques de gauche, que des associations et militants qui nous apportent leur soutien. Si rien ne bouge, c'est la liquidation de l'association qui sera prononcée le 9 mai prochain. Si vous pensez comme nous, alors dites le, écrivez le, faites le savoir. Pour nous soutenir

OSER 5 bis, rue des crêts 01 000 Bourg en Bresse

Email : OSER-LeFar@wanadoo.fr
Sudsante.oser@orange.fr

Site internet : www.oser-LeFar.org

Marie-Pierre Sébillaud & Martine Massonnat

brèves

Nouvelles des négociations salariales CCU LUCRATIF !

Les patrons (la FHP) voulaient 500 millions d'euros d'argent public pour augmenter leurs salariés, ils en ont eu 85 ! Pas assez d'argent public et pas question d'augmentation sur leurs propres deniers. Ils ont proposé aux

syndicats une augmentation (rejetée en bloc) de 1,2% au 1^{er} juillet prochain. Les syndicats représentatifs exigent une nouvelle négociation sur les bases du pré-accord de l'été dernier.

En attendant, mobilisons-nous dans nos

boîtes car la FHP ne lâchera rien. Ce qu'ils nous doivent, il va falloir aller le chercher par la lutte !

galtier12@aol.com

3^{ème} congrès du syndicat d' Ille et Vilaine (35)



Le syndicat Sud Santé Sociaux d'Ille et Vilaine (35) a tenu son troisième congrès le 27 mars à Rennes. Près de 80 adhérents ont participé à cette journée préparée de longue date par l'équipe du syndicat animée par Thierry François, secrétaire départemental. Temps fort dans la vie démocratique du syndicat, ce congrès a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis la création du syndicat en 1998. Qu'en juge : le SD 35 est maintenant présent dans les trois principaux établissements publics du département (le CHU, le CHS Guillaume Régnier et le CH de St Malo) au point que les ¾ des adhérents du syndicat départemental sont salariés de ces 3 établissements. Et pour ne pas en rester là, le développement dans le secteur privé connaît un tel essor que les membres du bureau départemental chargés du suivi du secteur privé ont un peu tiré la sonnette d'alarme : par manque de temps, il leur devient de plus en plus difficile d'assurer ce suivi des sections, celui des adhérents isolés, la création de nouvelles sections avec son corollaire de contestation en représentativité devant les tribunaux. Après l'adoption du rapport financier et du rapport moral, c'est autour de cette problématique que le débat s'est instauré entre les congressistes : quelle solution trouver pour assurer le suivi du secteur privé ? Est-ce la seule affaire des militants du privé ? Dans quelle mesure ceux du public peuvent ou doivent s'y associer ?

Jean-Louis Rotter



3 questions à....

Goulven, jeune adhérent du SD 35 et jeune militant.

Infirmier au CHS de Rennes, Goulven est adhérent Sud depuis un an. A 27 ans, fraîchement mandaté au CHS-CT, il fait pour DIFFERENT le point sur son engagement syndical.

Pourquoi avoir adhéré à un syndicat ?

Quand j'étais en 1^{ère}, à l'école, j'étais déjà délégué de classe avec l'idée de voir comment l'école fonctionnait et l'envie de faire bouger les choses. Une fois embauché au CHS Guillaume Régnier et titulaire, c'est la même logique qui m'a décidé. L'envie « d'y être » et de faire quelque chose pour que ça bouge ! J'avais quand même remarqué que la Cadre du service critiquait les syndicats, sans doute pour soigner son image auprès de la Direction. Moi je voulais voir à quoi pouvait servir un syndicat ! Ce que j'ai vu arriver sur l'Accréditation, m'a convaincu de me syndiquer !

Et pourquoi le choix de Sud, une évidence ?

Non, au début j'hésitais un peu. J'en ai parlé avec mon père mais très vite le choix de Sud s'est imposé. A l'hôpital, c'est eux qui tractaient le plus, qui donnaient le plus d'infos, qui sortaient les articles les plus intéressants. Dans les tracts, ils se lâchaient. Pour moi, c'était un signe de démocratie. Aujourd'hui, je suis membre du conseil de ma section. Je m'implique car j'ai pas envie de me retrouver dans quelque temps dans la merde, j'ai envie que ça change !

D'où ton engagement dans le CHS-CT ?

Oui, cela fait six mois. Pour l'instant je suis un peu en formation « sur le tas ». Les copains les plus expérimentés de la section m'aident dans les tournées des services, pour discuter avec les collègues, pour poser les bonnes questions. Déjà, je remarque que les collègues me parlent, m'interpellent.... Pour l'instant, j'ai l'impression qu'il faut pas mal de temps pour régler les problèmes. Mais j'y crois, donc je m'investis.

propos recueillis par Jean-Louis Rotter

Sexualité, stéréotypes et égalité professionnelle

Les 20 et 21 mars s'est tenue pour la 10^{ème} année la formation intersyndicale «femmes» (CGT/FSU/SOLIDAIRES).



Un grand succès encore cette année, avec 350 participantEs, des hommes de plus en plus nombreux et une délégation d'une trentaine de camarades du secteur santé sociaux.

La formation s'est ouverte avec une conférence d'Isabelle Collet, membre de l'association Femmes et mathématiques. La présentation de son travail, publié dans un livre « l'informatique a-t-elle un sexe ? » (l'Harmattan) nous a interrogé sur la question des stéréotypes entre les hommes et les femmes dans la famille, dans les médias et dans l'éducation... et en particulier au travers de l'enseignement des maths et de l'informatique : « Les filles manquent de modèles d'identification positive... Une fille qui se déclare incompétente devient aussitôt « féminine » et populaire car elle peut trouver des garçons pour l'aider... Si l'informatique n'est pas un symbole de virilité en soi, elle peut être un vecteur de pouvoir chez les garçons ». Plusieurs interventions sur la sexualité ont rythmé l'après-midi : le point de vue de la juriste, Danièle Lochak sur la frontière entre la morale, la moralité, le consentement et le respect de la vie privée défendu par la Cour européenne des droits de l'Homme; le point de vue de philosophes, celui de Françoise Collin, sur la conquête sainement utopique de la liberté et du bonheur à réinterroger en permanence depuis les combats féministes pour la

contraception et l'IVG et celui de Michela Marzanao qui a su captiver la salle par son intervention sur les travers de la presse où les femmes «super-extra salopes» seraient les femmes libérées et sur les pièges de la pornographie, pour laquelle l'idéologie du consentement et du fantasme tiennent lieu aujourd'hui d'ordre moral, parfaitement intégrés dans l'ordre marchand. Les bases théoriques étaient posées pour le débat du lendemain sur la prostitution. Les interventions de Nelly Martin et d'Annick Coupé de Solidaires n'en ont été que plus claires. Les personnes prostituées sont pour une grande majorité d'entre elles dans une situation subie et non choisie. Nul ne peut imaginer pour lui-même et ses enfants un tel « projet professionnel ». L'Etat profiteur financier par les amendes et la perception des impôts rentre dans la définition du proxénétisme. L'analyse avancée que la prostitution n'est pas un métier qu'on exerce mais une violence que l'on subit répond au débat qui reste ouvert sur la syndicalisation des prostituées. La formation s'est terminée par une table ronde intersyndicale sur l'égalité (ou plus exactement sur la non-égalité) professionnelle entre les hommes et les femmes et sur la nécessité pour le mouvement syndical de s'atteler à ces questions dans l'ensemble de nos secteurs d'intervention. La convivialité a aussi été au rendez-vous avec un apéro et autour de chansons de luttes féministes entonnées par la chorale «les Voix Rebelles»

Corinne De Buhan

brèves

8 MARS 2007
les femmes au coeur des préoccupations d'Orange-France Telecom

Solidaires PTT
Sud

A l'occasion de la journée de la Femme, le 8 mars (internationale des femmes?), la fédération Sud PTT tient à saluer la contribution de l'entreprise Orange-France Télécom avec son portail «pour Elles» et ses 11 rubriques : séduction, beauté, minceur, santé, mode, psycho, maman, cuisine, déco, évasion, people. La fédération Sud propose de contribuer à l'évolution des mentalités et à la lutte contre les stéréotypes à laquelle toute entreprise citoyenne est attachée en ouvrant un site «pour Eux» qui pourrait être composé des rubriques suivantes : cul, sport, mécanique, prostate, alcools et vins, richesse, pouvoir, bolides, bricolage, sciences et techniques, aventure... Convaincue que la lutte pour l'égalité a de longs jours devant elle, la fédération Sud remercie encore une fois la direction de France Télécom pour ses efforts tant au plan de sa politique RH que de sa réactivité commerciale à présenter des services innovants. Elle appelle l'ensemble des salarié·es à participer activement à toutes les activités qui se tiendront à cette occasion.

Communiqué de presse -Fédération Sud PTT - 7 mars 2007



Conseil fédéral des 29 & 30 mars 2007

Les retraité(e)s trouvent leur place dans nos syndicats.

Malgré l'allongement de la durée de cotisations, le nombre de départ à la retraite augmente considérablement. La plupart des adhérents nous quittent alors, faute de propositions d'activités revendicatives et d'organisation. Après débat, le conseil fédéral a voté la création de sections départementales de retraités, tous secteurs confondus. Il a aussi retenu la mise en route d'une commission fédérale de retraités dès 2008, notamment en lien avec les élections aux caisses de retraites du secteur public et les prud'hommes pour le secteur privé. Ce vote s'inscrit dans l'existence de l'**Union Nationale Interprofessionnelles des Retraités Solidaires (UNIRS)** ou devra être représentée notre fédération.

Fonctionnement

Le conseil fédéral des 29 et 30 mars a de nouveau abordé le fonctionnement de la fédération. La note introductory reprenait l'historique des débats des deux conseils fédéraux précédents et en conclusion une hypothèse de travail, l'établissement de priorités fédérales pour l'année 2007.

Après quelques prises de parole, il a été rapidement pointé une crise à l'intérieur du secrétariat fédéral, la difficulté de travailler en équipe réduite comme actuellement. Les tensions, les divergences sur la gestion des priorités, ne permettent plus aux membres du secrétariat de trouver en interne les solutions pour remédier à ces dysfonctionnements. L'établissement de priorités a paru, pour une partie du CF comme un repli sur soi, contradictoire avec notre ambition syndicale. Il a été mis en évidence le niveau d'implication différente des syndicats départementaux sur les sujets sociétaux, certains sont portés par l'ensemble du SD, mais très souvent ce sont certains militants sur lesquels reposent

une grande partie du travail.

Une autre partie du CF signale que beaucoup de salariés nous ont rejoints sur les luttes dans notre secteur. Pour ne pas être partout et nulle part, ne faut-il pas lister certaines pistes prioritaires d'action, n'ayant pas les forces militantes pour tout faire ? La recherche d'un trésorier est un point crucial pour notre fonctionnement. Les finances de la fédération ne permettent pas actuellement de rémunérer un salarié supplémentaire. De nombreux camarades du secrétariat sont en souffrance, il a été retenu la mise en place d'une commission extérieure pour rechercher des solutions pour y remédier.. Elle est appelée amicalement suite à une proposition du camarade de la Martinique présent à ce CF «commission des sages». Elle sera composée de Marie Thérèse Patry (ancienne secrétaire fédérale) et Georges Nikele (jeune retraité). Ses conclusions seront présentées au prochain CF. Cette proposition a été retenue à l'unanimité par le CF.

Salaires

Le conseil fédéral a réaffirmé la nécessité de poursuivre et d'amplifier la campagne revendicative sur les salaires aussi bien pour le public que pour le privé.

Après la journée de grève du 8 février dernier au niveau de la Fonction publique qui a été relativement suivie, nous pouvons regretter l'absence d'initiatives unitaires malgré les engagements pris. Sud va décliner sur plusieurs 4 pages les informations et critiques sur l'application du protocole FPH du 19 octobre dernier. (ASH/aides-soignants, personnels administratifs, personnels ouvriers ...)

Pour le secteur privé un document pour l'ensemble des conventions, sur notre projet de grille unique, est en préparation. Pour les paramédicaux, Sud a rappelé sur un tract l'exigence d'une revalorisation générale de ces professions encore plus criante avec la réforme des études et l'évolution des qualifications. Au-delà des initiatives catégorielles en cours, Sud travaillera à la convergence des luttes pour construire un mouvement d'ensemble. Concernant les aides soignants, un nouveau tract va être élaboré pour relancer la mobilisation pour leur reconnaissance professionnelle.

Résistance

Sous ce titre deux thèmes ont été abordés : résistance aux ordres professionnels, résistance à la délation et à la communication d'informations nominatives. Pour ces deux dossiers, les avocats rencontrés disent que les recours juridiques auront des chances ténues d'aboutir. Ce sont le rapport de force, la médiatisation qui pourront rendre inapplicables ces textes. Le CF a revoté ce principe d'appel à résistance et à boycott des ordres mais nous devons l'organiser. Cela implique la mise en place d'un réseau de vigilance, une information et une réaction face à toute répression. Pour la prévention de la délinquance il est prévu la réunion de tous les collectifs le samedi 12 mai à Paris. C'est notre capacité à réagir qui rendra crédible notre appel aux yeux des salariés.

Congrès fédéral

Même si l'aspect financier a sûrement pesé sur ce débat, le CF a surtout discuté de la démocratie dans la préparation du congrès.

La proposition finale a été retenue après un bilan du dernier congrès ; textes trop longs, compliqués et peu accrocheurs ; deux parties sans lien apparent ; une deuxième partie trop formalisée en défense d'amendements.

Pour le prochain l'organisation retenue est la suivante : 1 CF qui choisit les thèmes, 1 CF suivi d'une journée spécifique avec des débats préparatoires sur les thèmes retenus, congrès début 2009 sur 4 jours.



Liberté de conscience des élèves et des maîtres !

Etre financé à plus de 90 % par l'Etat, pouvoir effectuer un tri idéologique sur les personnels, demander aux enseignants d'enseigner «les valeurs chrétiennes», tel est le projet de bien des responsables de l'enseignement catholique.

Depuis quelques années, les responsables de l'enseignement privé mettent en avant le « caractère propre » catholique des établissements — 95 % de l'enseignement privé sous contrat est catholique —.

Depuis trois ans sans réaction de l'Etat, l'enseignement catholique organise sur

le temps de travail une journée liée au caractère catholique des établissements. Ce qui est en opposition complète avec la loi Debré. Aujourd'hui, certains évêques vont plus loin ; l'évêque de Lille dans sa lettre de rentrée aux enseignants affirme : «*Puis-je vous inviter cette année à sortir de la réserve, et dans les disciplines qui sont les vôtres, à mettre à jour l'intérêt de la foi chrétienne pour les questions de société ? Il y a des façons d'enseigner les sciences, (...)*» L'évêque d'Avignon, qui veut exclure profs et élèves qui «n'adhèrent pas» au projet de l'enseignement catholique, n'a pas été désavoué par ses collègues.

Mieux, une conférence organisée en avril par le très officiel Institut Catholique de Paris reprend les mêmes thématiques, en abordant aussi un «prosélytisme de bon aloi».

L'idée de cette conférence serait de réfléchir juridiquement aux moyens de contourner les obligations de la laïcité et de pouvoir sélectionner – donc éliminer – sur critères de convictions, personnels et élèves. Pour le Sundep, la réflexion sur les moyens qui permettront la création d'un service public unifié avec un statut de fonctionnaire pour l'ensemble des personnels est d'actualité.

Frédéric Fléchon

Résultat des élections professionnelles dans l'enseignement privé sous contrat.

Le Sundep se maintient dans un contexte peu favorable.

SUNDEP			CFDT			SPELC			CFTC			CGT			CGC			
	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges
2001	0		0	34131	41,0%	208	20609	24,8%	168	25550	30,7%	171	1167	1,4%	0	1006	1,2%	0
2004	3145	3,8%	13	28814	35,0%	183	20404	24,8%	176	25139	30,5%	172	2941	3,6%	1	1076	1,3%	1
2007	2657	3,3%	7	27718	34,5%	180	20354	25,3%	184	23790	29,6%	169	3872	4,8%	4	953	1,2%	0
07-04	-488	-0,51%	-6	-1096	-0,49%	-3	-50	0,56%	8	-1349	-0,9%	-3	931	1,2%	3	-123	-0,1%	-1

Les éléments négatifs qui ont pesé : la longue durée (près de trois ans) avant notre affiliation et ses conditions «difficiles» n'ont pas permis une dynamique à la hauteur de nos espérances. Nous nous sommes présentés dans 7 académies et 5

départements. Notre score reste positif, 11, 5 % en moyenne dans les 5 départements et 10, 4 % dans les 7 académies. Dans l'enseignement privé, nous n'avons pas de Commission Administrative Paritaire mais des Commissions Mixtes avec seulement 5 représentants des personnels, ce qui

rend plus difficile d'avoir des élus. Nous savions que ces élections ne seraient pas faciles, nous pensons avoir maintenu les bases de notre développement futur

Frédéric Fléchon

Halte à la répression du mouvement social au Kenya

Depuis 15 ans le People's Parliament («le parlement du peuple»), mouvement social informel né en 1992 et dont il existe sept implantations au Kenya, mène des débats et des campagnes pour l'amélioration des conditions de vie des plus démunis, mais aussi pour la prise de conscience politique et citoyenne des Kenyans.



Agora populaire permanente, le mouvement tient son «siège» au parc Jee Van Jee de Nairobi où, affirme Wangui Mbatia, une des animatrices du mouvement, viennent discuter chaque semaine un millier de personnes. Le

People's Parliament s'est notamment fait connaître internationalement lors du Forum Social de Nairobi pour son action visant à permettre la participation des populations les plus pauvres à cet événement et pour l'organisation d'un forum alternatif en plein centre-ville (forum auquel Solidaires a participé). Dans les semaines qui ont suivi le FSM, 56 membres de People's Parliament ont été arrêtés le 10 mars, faisant craindre un durcissement de la politique du gouvernement de M. Mwai Kibaki à l'égard de ses opposants, dans la perspective des élections présidentielles du 27 décembre prochain.

Les membres de People's Parliament dénoncent les conditions des précaires (ils sont eux-même pauvres). Ils ne font qu'exercer leur droit constitutionnel à se rencontrer et discuter des problèmes qu'ils souhaitent. La constitution kenyane garantie la liberté de réunion, d'expression, de conscience et de croyance.

Un premier rassemblement de soutien et de protestation a eu lieu le 12 mars devant l'ambassade du Kenya à Paris. D'autres initiatives sont envisagées.
contacts Peoples Parliament :

Wangui Mbatia : tfosa@swiftkenya.com

Rostock 2007 : le G8 est illégitime !

Le G8 se réunira en Allemagne du 6 au 8 juin 2007, dans la luxueuse station balnéaire de Heiligendamm (environ 330 résidents annuels), située sur la mer Baltique à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Rostock, sinistrée par le chômage.

Le sommet se déroulera du mercredi 6 au vendredi 8 juin. Il aura pour thématique centrale la lutte contre la pauvreté et le climat. La légitimité du G8 est toujours en cause : un petit groupe de chefs d'États et de gouvernements représentant les privilégiés de la planète ne peut pas s'arroger le monopole de décider pour tous.

Le contre-sommet du 2 au 8 juin

Comme lors des précédents G8, des associations, ONG et syndicats, organisent un contre-sommet qui se déroulera du 2 au 8 juin à Rostock. Différentes thématiques sont prévues dans le déroulement des débats et manifestations : antimilitarisme, précarité-pauvreté- discriminations, agriculture, antiracisme et immigration.

Les Marches contre la précarisation à partir du 15 mai

Au FSE d'Athènes, nombre d'organisations et réseaux de luttes contre la précarisation ont lancé l'idée d'organiser, deux semaines avant le G8, des marches pour rendre

visible cette Europe que les grands de ce monde veulent ignorer et cacher, celle du chômage, de la précarité, de la pauvreté, des exclusions et des discriminations qui concernent plus de la moitié de la population de l'Union Européenne élargie.

Ces différentes marches convergeront vers l'Allemagne, une semaine avant le G8, pour arriver la veille de la grande manifestation prévue pour le samedi 2 juin à Rostock.

La semaine qui précède, du week-end des 12 au 13 mai au vendredi 18 mai, chaque région en France va organiser unitairement des initiatives, assemblées, marches, etc...

Ces initiatives doivent permettre d'envoyer vers la région parisienne des délégations en camionnettes, voitures familiales, cars... Ces délégations formeront une caravane vers le Nord, la Belgique, l'Allemagne pour atteindre Rostock le 1er juin.

Pour Solidaires, au delà de l'investissement des Solidaires locaux dans les marches, l'objectif est une participation significative



à la manifestation du 2. Pour celà, 43 places ont été réservées dans 2 trains de nuit départ le 1er juin au soir, retour le 4 au matin pour un prix de 150 euros. (prévoir tente et sac de couchage pour la nuit sur place).

Pour tout renseignement sur le train ou réservation :

thierry.lescant@solidaires.org

Pour tout renseignement sur les marches ou le programme du G8 :
<http://www.euromarches.org>

Thierry Lescant

«Face à l'insécurité : refaire la cité»

Didier PEYRAT - éditions Buchet-Chastel - 14 euros

BUCHET + CHASTEL
en 2011

C'est le titre du dernier ouvrage de Didier Peyrat, magistrat à Pontoise. Celui ci n'est pas pour nous un inconnu. Il eut quelques démêlés avec sa hiérarchie l'an dernier, suite à une tribune critiquant la politique de Sarkozy, publiée dans Libération. Une mobilisation s'en était suivie, nous l'avions relatée dans notre journal. Voilà quelques éléments de présentation très incomplets mais l'essentiel est ailleurs, dans le contenu de ce livre.

Récusant tout à la fois les discours catastrophistes et la minimisation, il s'attache à décrire et à analyser la délinquance et la criminalité dans ce qu'elles ont de spécifiques dans le moment que nous vivons. La crise que nous connaissons est pour lui une crise du vivre ensemble dans une société complexifiée, mondialisée, métissée... au sein de laquelle doivent se mouvoir et cohabiter des multitudes d'individus davantage atomisés, fragilisés, incertains, en quête d'appartenance. La crise sociale vient compliquer la donne, tissant des corrélations où se construisent des comportements

délinquants, sans qu'elle suffise à elle seule à expliquer l'engagement dans une conduite délinquante ou criminelle.

En effet, Peyrat consacre de longs développements à propos de la question des déterminismes sociaux et de la liberté individuelle. Cela l'amène à redonner toute sa place aux sujets, le délinquant comme sa victime. Il ya là une autre caractéristique du travail de Didier Peyrat, sans trémolo ni démagogie il restitue aussi ce que signifie être victime. Son propos ne rejoint pas pour autant ceux de libéraux qui ne voient dans le délinquant qu'un individu agissant hors de tout déterminisme social. Simplement il s'attarde sur la combinaison du social et du singulier et insiste sur l'enracinement des conduites individuelles délinquantes dans une «culture prédatrice» confortée par le cynisme capitaliste.

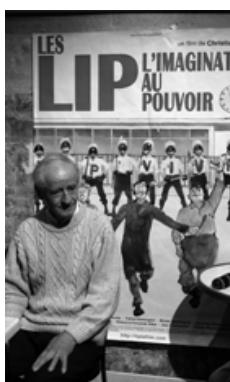
L'auteur, cela n'étonnera personne au vu de la fonction qu'il occupe, plaide la réhabilitation de la capacité de juger. Mais son plaidoyer va au delà d'une simple justification et défense de la fonction du juge. Il interpelle également les professions éducatives et critique

la «suspension du jugement» et «l'attentisme moral» qui, selon lui, marquent parfois leur démarche. Pour Didier Peyrat les conditions sociales ne peuvent servir de prétexte pour se réfugier dans l'abstention morale car la dimension morale est au cœur de toute démarche de transformation. Et de rappeler que le mouvement ouvrier, la pensée socialiste ont su porter les valeurs de probité, d'honnêteté. Il soutient que la délinquance est un obstacle à la transformation sociale en ce qu'elle ronge les liens sociaux, favorise les replis, assujettit les uns, exerce une domination brutale sur d'autres...

Didier Peyrat nous invite à une réflexion féconde sur l'ensemble de ces problèmes. Il le fait en homme engagé dont les points de vue pourront déranger voire faire l'objet de désaccords. Il serait toutefois dommage de nous priver de cette confrontation d'idées. En effet notre combat contre le «tout sécuritaire», si il doit s'incarner dans des résistances doit également s'adosser à une réflexion approfondie autour de ces questions, faute de quoi il sera perdu.

Claude Carrey

Les Lip : l'imagination au pouvoir



IP,

l'imagination contre le pouvoir capitaliste. Courrez voir ce film qui retrace cette lutte emblématique des années 70. Elle est racontée par quelques uns(es) de ses acteurs, appuyée par des images d'archives. Difficile de

résumer en quelques lignes une telle densité, un tel concentré d'expériences: la remise en marche de l'usine, les ventes pour se payer, les débats qui traversent ce collectif mais aussi la déstabilisation des appareils et des cultures syndicales, la formidable mobilisation et l'assassinat politique de Lip.

Tout y est dit car ce film est nourri de paroles tour à tour graves, truculentes, chargées d'émotions, d'humour... Et puis il s'agit aussi de notre histoire. Il y a autour de cette transmission de formidables enseignements. La démocratie dans la lutte, la recherche de l'unité, la place des

femmes, le rôle de la religion, le rapport légalité/légitimité, la question de la propriété... tout est à reprendre. Les Lip nous font don de leur histoire, faisons prospérer l'héritage!

Ce film sort dans vingt-cinq salles dans toute la France, ce n'est pas Taxi 4. A nous de faire en sorte qu'il ne reste pas confiné entre les mains de la seule distribution marchande. Réclamons le, organisons des débats, faisons le voir aux nouvelles générations. Lip vivra, disaient-ils. Faisons vivre cette promesse.

Plus d'infos sur les lieux de projection sur <http://liplefilm.com/>

Claude Carrey